

France

>> Epidémiologie

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Faune sauvage : un réservoir de maladies contagieuses à surveiller

Les animaux sauvages sont touchés par un certain nombre de maladies contagieuses, un constat qui peut être problématique en raison de la transmission possible aux animaux domestiques. Une séance de l'Académie vétérinaire de France a fait le point sur la situation épidémiologique de plusieurs maladies.

Depuis 1968 et l'émergence de la rage vulpine, la France a été confrontée à l'apparition régulière de nouvelles maladies, qui peuvent potentiellement concerner la faune sauvage : kérato-conjonctivite des ongulés de montagne en 1977, brucellose porcine en 1993, tuberculose en 2001... Pour surveiller ces affections, le réseau Sagir, réseau national qui diagnostique les causes de mortalité de la faune sauvage, a été créé en 1986, à l'initiative des chasseurs, et complété, à partir de 1998, à la demande du ministère de l'Agriculture, par un programme de surveillance active de plusieurs maladies animales réputées contagieuses dont notre confrère Jean Hars, de l'ONCFS*, a dressé un état des lieux lors d'une séance thématique de l'Académie vétérinaire de France, le 2 avril, à l'école vétérinaire d'Alfort.

Il a notamment fait le point sur les maladies contagieuses transmissibles des suidés, précisant que « le sanglier est l'espèce qui, aujourd'hui, pose le plus de problèmes en France sur le plan sanitaire ». Cet animal illustre bien « un risque épidémiologique lié à l'expansion démographique d'une espèce », le tableau de chasse ayant été multiplié par dix entre 1977 et 2007 (50 000 à 500 000). Face au faible nombre de sangliers intégrés dans la base Sagir, qui fournit néanmoins d'intéressantes données épidémiologiques sur de nombreuses affections, l'ONCFS a mis en place un programme national de surveillance sérologique dans cette espèce, entre 2000 et 2004. Ce programme a permis de dégager un certain nombre de données sur l'incidence des maladies contagieuses des suidés.

Peste porcine classique

La maladie, qu'on croyait éradiquée en 2001, a été réintroduite en France, dans la région de Thionville (57), en 2002, à partir d'un foyer allemand situé plus au Nord. En 2003, elle est réapparue dans le massif des Vosges du Nord. Dans cette zone, la vaccination par voie orale a été instaurée en 2004. « Cette maladie est la seconde, après la rage vulpine, qui a fait l'objet d'un programme d'immunisation active par voie orale », a précisé Jean Hars. Chaque année, 550 000 appâts sont distribués aux sangliers dans cette zone.

Sur 16 600 sangliers testés en 2008, quelques rares animaux ont été dépistés positifs à la PCR, signe que le virus circule encore à bas bruit. L'efficacité vaccinale semble faible chez les jeunes sangliers, moins attirés par les appâts. La vaccination a permis de diminuer l'incidence de la maladie mais ne l'a pas éradiquée.

Brucellose porcine

Depuis la découverte d'un foyer en 1993, en Seine-Maritime, près de 55 foyers localisés dans 28 départements ont été enregistrés à ce jour. La totalité des foyers primaires est apparue

dans des élevages de plein air. « Dans certains départements, 50 à 80 % des sangliers sont séropositifs à *Brucella suis bio-var 2*, un biovar peu pathogène pour l'Homme », a précisé Jean Hars, ajoutant que la Corse était par contre indemne de la maladie. Les sangliers sont bien à l'origine de la contamination des porcs dans les élevages en plein air, qui s'effectue majoritairement par transmission vénérienne.

Maladie d'Aujeszky

Présente dans certains départements français, elle ne touche pour l'instant que le sanglier, le porc restant indemne, sauf en Corse. « Il convient de rester vigilant sur l'évolution de la maladie chez le sanglier pour éviter tout risque de recontamination du porc », a expliqué l'intervenant. Le risque de transmission existe aussi envers les chiens de chasse qui meurent alors de « pseudo-rage ».

Trichinellose

Des cas humains ont été régulièrement recensés suite à la consommation de viande de sanglier pas assez cuite.

« Il est encore trop tôt pour évaluer l'incidence de la FCO dans la faune sauvage, le passage d'un réservoir domestique à sauvage nécessitant plusieurs mois, voire un an. »

En 2009, à la demande de la Direction générale de l'alimentation et pour répondre à une exigence européenne, l'ONCFS démarrera un programme de surveillance et d'étude qui vise à surveiller la faune sauvage dans les bassins de production porcine et à mener des enquêtes épidémiologiques dans les zones où ont été enregistrés des cas humains.

Tuberculose du cerf et du sanglier

Cette maladie est apparue pour la première fois en France en 2001 dans la faune sauvage libre. Le foyer le plus spectaculaire concerne la forêt de Brotonne, en Normandie : il a fait l'objet d'une enquête épidémiologique en 2001-2002 qui a révélé une forte prévalence (14 % des cerfs et 28 % des sangliers infectés). Un plan de lutte, instauré entre 2002 et 2007, a eu pour objectif de contrôler l'infection dans la faune sauvage tout en protégeant les cheptels bovins et l'Homme. « Malgré ce plan, la prévalence a continué d'augmenter, la maladie concernant plus de 20 % des cerfs et 30 % des sangliers, depuis 2005 », a annoncé Jean Hars. Le cerf, contaminé initialement par des bovins, constitue aujourd'hui le réservoir primaire de la maladie. Pour endiguer l'infection, une mesure radicale a été prise en 2006 avec un programme d'éradication de l'espèce cerf et une réduction drastique des effectifs de sangliers dans la forêt de Brotonne. Considérée comme éradiquée chez les bovins, la maladie est pourtant réapparue en 2003, en Côte-d'Or et en Corse, et en 2005, dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne. L'évolution est inquiétante chez les sangliers en Côte-d'Or, département où l'on observe une recrudescence de la maladie chez les bovins depuis 2002.

Virus West Nile

La circulation de ce virus dans l'avifaune française a fait l'objet d'une surveillance qui a consisté en des contrôles sérologiques mensuels sur 300 oiseaux sentinelles (canards colverts appelants et volailles), répartis dans le Sud de la France, pendant 7 ans. La maladie a occasionné des cas humains, équins et des séroconversions aviaires, toujours dans des proportions modérées, et il reste aujourd'hui très difficile de prévoir son évolution, selon le conférencier.

Influenza aviaire

6 000 communes sont situées dans des zones humides, considérées comme à risque par l'ONCFS. En 2006, sur plus de 3 000 oiseaux sauvages testés, 65, surtout des cygnes, ont été positifs au H5N1 dont 63 dans la Dombes. En 2007, la maladie est apparue dans l'Est de la France et a occasionné 7 cas.

« On note peu de diffusion virale et une faible mortalité chez les oiseaux sauvages, le virus étant peu létal et/ou contagieux chez eux », a souligné Jean Hars. La surveillance passive est cependant maintenue en France et des programmes de recherche sont lancés.

FCO

Les études mises en œuvre en 2008 visent à évaluer la circulation du virus et l'impact de la maladie chez les ruminants sauvages et, dans un deuxième temps, à mesurer, à terme, les risques pour l'élevage si un réservoir sauvage de FCO se créait. Dans ce cadre, des prélèvements sérologiques sont réalisés dans 15 sites en France sur des ruminants sauvages capturés, tués à la chasse ou trouvés morts. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le statut véritable de la maladie dans la faune sauvage, notre confrère précisant qu'il faut plusieurs mois, voire un an, avant qu'elle puisse passer d'un réservoir domestique à un réservoir sauvage. Néanmoins, les premiers résultats montrent une sensibilité plus marquée du cerf et du mouflon tandis que le chevreuil semble plus résistant. Le réseau Sagir n'a pour l'instant détecté que de très rares cas cliniques. ■

**ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage.*



Jan Schuller-Fotolia.com

En raison de son expansion démographique, accélérée ces dernières années, le sanglier constitue un risque épidémiologique.